

Règlement intérieur

Respect des horaires - assiduité

Il est important que l'élève arrive à l'heure, l'école sera fermée entre les cours.
L'absentéisme répété entraîne souvent une gêne pour vos camarades, surtout lors de la préparation du spectacle de fin d'année. Nous comptons donc sur **vosre présence tout au long de l'année** (veuillez prévoir mes rendez-vous de médecin, anniversaire etc... hors temps de cours).

Toute absence doit être obligatoirement exxcusée à son professeur avant me début du cours suivant.

3 absences non prévenues non excusées entraîneront l'exclusion de l'élève, ces cours ne seront en aucun cas remboursable ni échangeable (la responsabilité de Fanny Dance & Co et donc de vos professeurs étant engagée) et un ékève sur liste d'attente prendra automatiquement sa place. Tous les élèves doivent être prêts à rentrer en cours à l'heure et doivent être habillés avec la tenue demandée par le professeur et cheveux attachés.

Pour information les toilettes ne sont pas un lieu de jeux et ne pas oublier de fermer la lumière ainsu que le robinet d'eau. Le portable est toléré en cours mais éteint.
Les horaires ont été étudiés afin d'avoir l'heure complète de cours.

Tout comportement "déplacé", physique ou verbal de la part d'un élève ou d'un parent envers un professeur, un autre élève ou un autre des bénévoles qui ont été demandé exclusivement pour les cours.

Par mesure d'hygiène il est interdit d'utiliser ou de rentrer avec des chaussures qui servent en extérieur. l'élève étant responsable de ses affaires. Fanny Dance décline toute responsabilité en cas d'oubli ou de vol.

une autorisation écrite doit être donnée si l'élève peut repartir après son cours avec le nom de la personne prenant l'élève.

Les cours seront maintenu à partir de 10 inscrits.(si moins de 10 élèves le cours pourrait être annulé et il faudra le remplacer par un autre cours)

Cette saison est établie sur 10 mois, nous suivos le calendrier scolaire.

(il n'y a donc pas cours pendant les vacaces soclaire et les jours fériés)

Tarif applicable uniquement pour les personnes d'un même foyer.

L'heure non utilisé par l'élève ne peut être récupéré par un autre membre de la même famille.

Le rgèlement mensuel n'est simplement qu'une facilité de paiement, il est interdit de donner un chèque par mois. Pour les gens qui veulent régler en espèces tous les mois, ils doivent impérativement donner à l'inscription un chèque de caution de l'équivalent de l'année. Celui-ci vous sera redonné en juin.

Si fermeture de l'école en cas exceptionnel, les cours seront maintenus sur internet.

Pour les règlements en expèces si le 20 du mois la somme n'a pas été donnée, elle sera majorée de 10%*.

Si à la fin de la saison le règlement en espèces n'a pas été payé entièrement, le chèque de caution sera encaissé (la majoration sera effectué sur chaque mois non payé, nous calculerons vos impayés du de septembre 2026 à juin 2027 et nous vous retournerons la différence par virement).

***Cela sera valable, ajouté et calculé tant que le règlement ne sera pas effectué.**

REGLEMENT OBLIGATOIRE À SIGNER :

Nom Prénom :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du règlement et en accepte les conditions.

Toute saison de danse ou autre commencé chez Fanny Dance & Co sera due de septembre 2026 à juin 2027 que ce soit en chèque ou en espèces ou par virement. Aucun remboursement ne sera effectué après votre engagement quel que soit le motif.

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous avez choisie lors de votre inscription.

N'oubliez pas que tout retard sera sanctionné.

Nous ne vous obligeons pas à prendre un abonnement à l'année, car nous vous rappelons qu'il n'y aura **aucun remboursement, si vous n'êtes pas sûr de terminer la saison nous vous conseillons de prendre** une carte de 10 ou 20 cours ou de payer à la séance.

Le fait de ne pas suivre les cours en Visio 'est pas un motif de remboursement :

Cela s'applique à tous les cours proposés par Fanny Dance, Pole Dance inclus.

S'il ne vient pas régulièrement, ce n'est pas parce que la saison à été réglée que l'élève fera obligatoirement le spectacle.

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous avez choisi lors de votre inscription car n'oubliez pas que tout retard sera automatiquement sanctionné.

- L'adhésion est obligatoire.

En cas de problème, tous les frais et démarches engagés seront à la charge de l'élève.

Signature précédée de la date et la mention lu et approuvé et compris

REGLEMENT OBLIGATOIRE À SIGNER :

Nom Prénom :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du règlement et en accepte les conditions.

Toute saison de danse ou autre commencé chez Fanny Dance & Co sera due de septembre 2026 à juin 2027 que ce soit en chèque ou en espèces. Aucun remboursement ne sera effectué après votre engagement.

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous avez choisie lors de votre inscription.

N'oubliez pas que tout retard sera sanctionné.

Nous ne vous obligeons pas à prendre un abonnement à l'année, car nous vous rappelons qu'il n'y aura **aucun remboursement, si vous n'êtes pas sûr de terminer la saison nous vous conseillons de prendre** une carte de 10 ou 20 cours ou de payer à la séance.

Le fait de ne pas suivre les cours en Visio 'est pas un motif de remboursement :

Cela s'applique à tous les cours proposés par Fanny Dance, Pole Dance inclus.

S'il ne vient pas régulièrement, ce n'est pas parce que la saison à été réglée que l'élève fera obligatoirement le spectacle.

Merci de respecter le mode de règlement ainsi que la date de versement que vous avez choisi lors de votre inscription car n'oubliez pas que tout retard sera automatiquement sanctionné.

- L'adhésion est obligatoire.

En cas de problème, tous les frais et démarches engagés seront à la charge de l'élève.

Signature précédée de la date et la mention lu et approuvé et compris